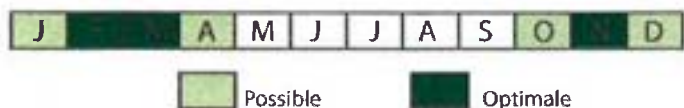


TRAFFIC® ALLEES

**HERBICIDE ZONES NON CULTIVEES – SOLS PERMEABLES
ALLEES DE PARCS, JARDINS PUBLICS ET TROTTOIRS**

ÉPOQUES D'APPLICATION :



Pour une meilleure efficacité, il est recommandé de traiter tôt en saison afin de permettre à l'isoxaben de se positionner dans les premiers centimètres du sol.

L'action herbicide du produit est favorisée par des conditions climatiques fraîches et humides.

LES POINTS FORTS DE TRAFFIC ALLEES®

- 👉 **Action curative et préventive**
- 👉 **Permet un traitement anticipé dès Décembre**
- 👉 **Rémanence : 5 à 6 mois**
- 👉 **Idéal en conditions froides et difficiles**
- 👉 **Intérêt fort en présence de dicotylédones coriaces**

USAGE ET DOSE :

Entretien des allées de parcs, jardins publics et trottoirs.

DOSE : 18 L /ha soit 3,6 L de **TRAFFIC® ALLEES** pour 100 L d'eau. Le volume conseillé est de 500 litres d'eau par hectare.

Préparer la quantité de bouillie nécessaire, en fonction de la végétation à traiter. Remplir au 1/3 la cuve d'eau avant de verser la dose de produit et compléter à la quantité de bouillie nécessaire.

Bien agiter. Rincer 3 fois à l'eau claire, si possible mettre l'eau de rinçage dans la cuve de traitement.

TRAITEMENT :

Appliquer le produit en plein, sur toute la surface à désherber. Dans tous les cas veiller à ne pas pulvériser la bouillie sur les parties vertes (feuillage, tronc...) des arbres, arbustes ou gazons.

Traiter à basse pression (1 à 2 bars) avec des buses à jet plat (à fente). Ne pas traiter s'il y a un risque de pluie dans les 3 heures qui suivent le traitement.

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauteries et buses. Epancher l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou une surface imperméable). Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitement, il est impératif de bien le nettoyer.

⊕ PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Traiter avec un cache protecteur sans toucher les parties vertes des plantes à conserver, en particulier les arbres de moins de 3 ans.

En bordure de massifs de fleurs et pelouses situés au voisinage des zones traitées, laisser une bande de sécurité de 20 cm.

Eviter toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitement.

Ne pas traiter par grand vent. Eviter toute formation d'embruns en traitant par temps calme surtout à proximité d'environnements sensibles, plantations, cultures, gazons, points d'eau, végétations spontanées que l'on désire conserver.

Ne pas appliquer sur sols imperméables (zones asphaltées, bitumées ou cimentées).

⚠ DESTRUCTION :

Réemploi interdit, bien vider. Pour l'élimination des produits non utilisables faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique tel que ADIVALOR.

(N° Azur 0810 12 18 85)

⚠ PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE :

Hors de portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons (y compris ceux pour animaux), dans l'emballage d'origine, à l'abri du gel.

® Marque déposée NUFARM S.A.S

COMPOSITION :

200 g/L d'aminotriazole, contient du thiocyanate d'ammonium, synergiste de l'aminotriazole, 55,6 g/L d'isoxaben.

0805261